



LA VILLE DE SAINT-CLAUDE
(Sous-Préfecture du Jura – 8 500 habitants)

RECRUTE

Par voie statutaire, dans le cadre d'un départ à la retraite

SON RESPONSABLE DE LA POLICE MUNICIPALE (H/F)

Poste ouvert sur tous les grades du cadre d'emploi des chefs de service de Police Municipale (catégorie B)

Dans un contexte renouvelé, la collectivité recherche un professionnel expérimenté, capable de conseiller les élus quant à la feuille de route sécuritaire de la Ville et de porter un projet opérationnel, de prévention, de sécurité et de proximité, visant à renforcer durablement la gestion de l'espace public et contribuer quotidiennement à la tranquillité publique des habitants et des acteurs de la Ville de Saint-Claude.

Sous l'autorité conjointe du Maire et du Directeur Général des Services, vos missions s'inscrivent dans un collectif de travail, valorisant la complémentarité des expertises et la transversalité des échanges.

Manager d'une équipe de 7 agents (4 agents de Police Municipale et 3 ASVP), vous portez, avec leadership et qualités humaines, la responsabilité du service et accompagnez vos agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Missions principales :

- Proposer et mettre en œuvre des actions de prévention, médiation ou sécurité, en lien avec les besoins d'une ville centre, sous-préfecture et dont le territoire s'étend sur 70km², incluant 5 communes rattachées.
- Coordonner les missions relevant de la compétence du Maire en matière de tranquillité, de salubrité et de sécurité des personnes, des biens et du domaine public.
- Définir et encadrer les priorités opérationnelles et quotidiennes d'intervention en lien avec les spécificités locales :
 - Centre-ville, rues commerçantes, quartiers prioritaires,
 - Collèges et cités scolaires,
 - Présence sur les marchés hebdomadaires (jeudi et samedi)
 - Prévention des incivilités,
 - Sécurisation des événements publics
 -
- Organiser et superviser les patrouilles (véhicules, pédestres, motos), les actions de proximité, les contrôles de stationnement, de circulation et de sécurité urbaine,
- Assurer la gestion opérationnelle de la fourrière municipale, avec un véhicule dédié,
- Renforcer la coordination avec les services municipaux et les partenaires de la sécurité :
 - Gendarmerie nationale,
 - Éducation nationale,
 - Bailleurs sociaux,
 - Préfecture, communes et autres institutions.

- Assurer, en lien avec l'assistante administrative du service, le suivi des dossiers administratifs (arrêtés municipaux, rapports, procès-verbaux, amendes administratives, statistiques d'activité), la gestion du budget et le suivi de régies de recettes.
- Assurer la gestion et le suivi des équipements :
 - Armement (catégorie B et D) : arme de poing 9mm semi-automatique, pistolet à impulsions électriques, bâton télescopique, bombe lacrymogène,
 - Matériel de radiocommunication,
 - Vidéoprotection (Centre Supervision Urbain de 60 caméras et 13 VPI),
 - Parc de véhicules : 2 véhicules sérigraphiés, 2 motos 750 cm³, 1 véhicule banalisé.
- Participer aux cérémonies et mobilisations exceptionnelles : événements communaux, manifestations, gestion de crise, intempéries, etc.

Profil :

- Maîtrise du cadre réglementaire applicable aux polices municipales, du CGCT et du Code de la Sécurité Intérieure,
- Connaissances solides relatives aux pouvoirs de police du Maire,
- Aptitudes managériales, avec rigueur organisationnelle et capacité à accompagner les équipes (qualités d'écoute, capacité à fédérer et dialogue facilitant)
- Maîtrise des outils numériques de sécurité : logiciels métiers, systèmes de vidéoprotection, radiocommunication,
- Sens aigu du service public, diplomatie, discrétion et loyauté,
- Capacité de discernement
- Capacité à travailler en réseau et en partenariat,
- Aptitudes rédactionnelles,
- Port de l'uniforme obligatoire,
- Armement de catégorie B et D, soumis à arrêté municipal et autorisation préfectorale,

Temps de travail :

- 37h / semaine sur 5 jours (du lundi au vendredi ou du mardi au samedi) avec 12 jours de RTT.

POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

**Rémunération statutaire + régime indemnitaire
Participation mensuelle mutuelle santé et prévoyance labellisée
Tickets restaurants à 7€ (avec 60% part employeur) - Avantages COS**

**Pour tous renseignements, contacter Franck PACOUD, DGS à dgs@mairie-saint-claude.fr ou
03.84.41.42.55**

Candidature à adresser au plus tard le 1^{er} Juin 2026 à :

**Monsieur le Maire de Saint-Claude
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – BP 123- 39206 SAINT-CLAUDE
recrutement@mairie-saint-claude.fr**